

1640

SAS

Au capital de 100.000 €

Siège social : 3 boulevard Jean Moulin

78990 Elancourt

R.C.S. Versailles B 520 355 827

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Mixte du 18 juin 2025**

L'an 2025

Le 18 juin à 10H00

Au siège social de la société

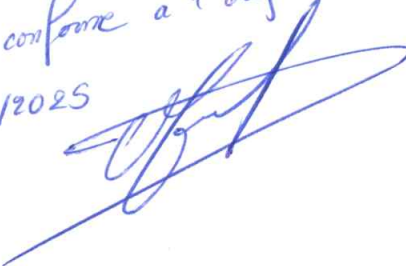
Les associés de la SAS 1640 au capital de 100 000 € divisé en 10 000 actions de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Président.

SONT PRÉSENTS

Les associés :

- S.À.R.L. D&C MANAGEMENT (519 807 457) dont le siège social est 18 route du Boissard (78890) GARANCIERES représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. 1640 INVEST (530 071 034) dont le siège social est 3 boulevard Jean Moulin (78990) ELANCOURT représentée par son Gérant Monsieur Matthieu BERNARD
- S.À.R.L. RIVOKALYS (821 741 709) dont le siège social est 8 avenue du Général Dubail (78100) SAINT-GERMAIN-EN-LAYE représentée par son Gérant Monsieur Vincent RIVOALEN
- S.À.R.L. TGSAM (828 080 192) dont le siège social est 32 rue Louis Marcille (28700) AUNEAU représentée par son Gérant Monsieur Nicolas FOUGEROUSE
- S.À.R.L. REDSCREEN (825 066 434) dont le siège social est 41 avenue Eglé,

*Certifié conforme à l'original
le 18/06/2025*



Bâtiment B (78600) MAISONS-LAFFITTE représentée par son gérant Monsieur Guillaume BERNARD

Le commissaire aux comptes titulaire :

- HOCHÉ AUDIT (309 566 537) dont le siège social est 7 bis rue de Monceau (75008) PARIS représentée par Madame Laurence ZERMATI, est absente excusée

Monsieur Matthieu BERNARD, préside la séance.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions :

A TITRE ORDINAIRE

- Présentation du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Lecture du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou ses associés,
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rappel de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, Madame Florence PIGNY

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- Augmentation du capital social de la société 1640 et modifications subséquentes des statuts,
-

Il dispose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- La feuille de présence,
- Le rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes,
- Le rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il constate que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce ont bien été adressés aux associés.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture des documents ci-dessus mis à disposition de l'assemblée et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :



A TITRE ORDINAIRE

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissances des documents mis à sa disposition relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 344 355,99 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate l'absence de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 344 355,99 Euros de la façon suivante :

- A hauteur de 150 000,00 Euros à la distribution d'un dividende, soit 43,56% du résultat, représentant 15,00 Euros pour chaque action, ce dividende devant être payé aux actionnaires à compter du 31 juillet 2025 en numéraire à hauteur de la somme de 100 000,00 Euros et par versement sur le compte courant de chaque actionnaire à compter de la même date à hauteur de la somme de 50 000,00 Euros,
- A hauteur de 194 355,99 Euros aux Autres Réserves soit 56,44% du résultat. Les Autres réserves se trouvent ainsi portées à la somme de 725 672,47 Euros au terme de cet exercice.

NEIR
63 

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
2021	0 Euros	0 Euros
2022	0 Euros	0 Euros
2023	0 Euros	0 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve expressément ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Les actionnaires, constatent que le mandat de Madame Florence PIGNY, commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à expiration, et que ceci avait été précédemment acté, sans renouvellement dudit mandat, par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 29 juin 2022; Il apparaît cependant que cette formalité n'ayant pas été régularisée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de VERSAILLES, les actionnaires confirment donc par la présente l'expiration du mandat de Madame Florence PIGNY en tant que commissaire aux comptes suppléant de la société 1640.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SIXIÈME RESOLUTION

Les actionnaires, ayant constaté que le capital social était intégralement libéré, décide d'augmenter ledit capital social de 200 000 Euros, afin de le porter de 100 000 Euros à 300 000 Euros par l'augmentation de la valeur nominale de la part sociale à 30 Euros, étant précisé que la valeur nominale est actuellement de 10 Euros. Les actions sont entièrement libérées au moment de l'augmentation de la valeur nominale desdites actions.

Le total des sommes s'élève à 200 000 € correspondant à l'intégralité de l'augmentation et provient de l'incorporation de 200 000 € sur les 200 000 € actuellement inscrits dans les Livres de la société 1640 au compte numéro 11000000 dénommé « Report A Nouveau ».

Les actionnaires constatent en conséquence que l'augmentation de capital est définitive.

Pour se conformer à la loi, les actionnaires déclarent expressément que les actions de la société sont libérées intégralement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RESOLUTION

La collectivité des associés, comme conséquence de l'augmentation de capital décide de modifier ainsi qu'il suit, l'article 7 des statuts :

« Article 7 : Capital Social

Le capital social, intégralement libéré est fixé à la somme de 300 000 €, à la suite de l'augmentation de capital en date du 18 juin 2025, et divisé en DIX MILLE (10 000) actions de TRENTE (30) EUROS° réparties entre les associés en fonction de leurs actions respectives.

Au cours de la vie sociale, des modifications peuvent être apportées au capital social, conformément aux dispositions légales et aux stipulations des présents Statuts.

Les actions nouvelles sont libérées soit en numéraire, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, soit par apport en nature, soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

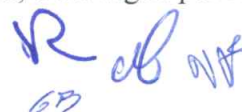
HUITIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés.



D & C Management
18, route du Boissard
78890 GARANCIERES
RCS 519 807 457

S.À.R.L. D&C MANAGEMENT
Matthieu BERNARD

1640 Invest
3, boulevard Jean Moulin
78990 ELANCOURT
R.C.S. VERSAILLES 530 071 034

S.À.R.L. 1640 INVEST
Matthieu BERNARD

RIVOKALYS
8, avenue du Général Dubail
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
R.C.S. 821 741 709

S.À.R.L. RIVOKALYS
Vincent RIVOALEN

TGSAM
6, rue Erik Satie
78330 FONTENAY LE FLEURY
R.C.S. 828 080 192

S.À.R.L. TGSAM
Nicolas FOUGEROUSE

REDSCREEN
3, rue d'Alsace
78400 MAISONS-LAFFITTE
R.C.S. 825 066 434

S.À.R.L. REDSCREEN
Guillaume BERNARD

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 966 693.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 944 250.15 Euros et dégageant un bénéfice de 344 355.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.


La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

*Certifié conforme à l'original
le 18/06/2025*


ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 710		
Installations générales agencements aménagements divers	78 070		67 178
Matériel de transport	56 606		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	481 432		30 841
TOTAL	616 109		98 018
Prêts, autres immobilisations financières	190 246		106 940
TOTAL	190 246		106 940
TOTAL GENERAL	808 064		204 958

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 710	1 710
TOTAL			1 710	1 710
Installations générales agencements aménagements divers		925	144 323	144 323
Matériel de transport		56 606		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 786	486 487	486 487
TOTAL		83 317	630 810	630 810
Prêts, autres immobilisations financières		66 824	230 362	230 362
TOTAL		66 824	230 362	230 362
TOTAL GENERAL		150 141	862 881	862 881

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 710			1 710
Installations générales agencements aménagements divers		64 449	10 499		74 948
Matériel de transport		56 606		56 606	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		405 611	42 226	25 786	422 052
TOTAL		526 666	52 726	82 392	497 000
TOTAL GENERAL		528 376	52 726	82 392	498 709
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers		10 499			
Matériel de bureau informatique mobilier		42 226			
TOTAL		52 726			
TOTAL GENERAL		52 726			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	74 690	74 690	
Autres immobilisations financières	155 672	-0	155 672
Autres créances clients	794 351	794 351	
Taxe sur la valeur ajoutée	151 895	151 895	
Divers état et autres collectivités publiques	5 500	5 500	
Débiteurs divers	351 300	351 300	
Charges constatées d'avance	3 524	3 524	
TOTAL	1 536 933	1 381 261	155 672
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	119 887		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	112 697		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	41	41		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	228 672	166 580	62 092	
Emprunts et dettes financières divers	11 250	11 250		
Fournisseurs et comptes rattachés	616 548	616 548		
Personnel et comptes rattachés	45 633	45 633		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 150	50 150		
Impôts sur les bénéfices	67 318	67 318		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 077	20 077		
Autres impôts taxes et assimilés	67 787	67 787		
Autres dettes	613 544	613 544		
TOTAL	1 721 021	1 658 930	62 092	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 093			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et licences	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 780
Dettes fiscales et sociales	123 267
Autres dettes	1 004
Total	220 093

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 524
Total	3 524

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	705 540
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	135 776
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	841 316
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	841 316
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	344 356
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 185 672
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	344 356
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	344 356

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	21
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				33 673	33 673
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				15 743	15 743
- exercice				7 896	7 896
Total				23 638	23 638
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				7 896	7 896
- entre 1 et 5 ans				658	658
Total				8 553	8 553

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'indemnité a un caractère peu significatif du fait de l'âge et de l'ancienneté des salariés.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits excpt. sur exo antérieur	22 658	77210000
Total	22 658	

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 709.67	1 709.67					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	630 809.68	496 999.54	133 810.14	89 442.51	44 367.63	49.60	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	74 690.00		74 690.00	67 500.00	7 190.00	10.65		
Autres immobilisations financières	155 671.79		155 671.79	122 745.54	32 926.25	26.82		
Total II	862 881.14	498 709.21	364 171.93	279 688.05	84 483.88	30.21		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	794 351.31		794 351.31	626 323.59	168 027.72	26.83	
	Autres créances	508 695.89		508 695.89	522 438.90	-13 743.01	-2.63	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 295 951.10		1 295 951.10	1 111 073.97	184 877.13	16.64		
Charges constatées d'avance (3)	3 523.69		3 523.69	121 229.29	-117 705.60	-97.09		
Total III	2 602 521.99		2 602 521.99	2 381 065.75	221 456.24	9.30		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 465 403.13	498 709.21	2 966 693.92	2 660 753.80	305 940.12	11.50		

*Ce bilan conforme à l'original
le 18/06/2025*

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

74 689.79

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00		100 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 000.00		10 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	531 316.48		395 539.85		135 776.63	34.33
	Report à nouveau	200 000.00		200 000.00			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	344 355.99		135 776.63		208 579.36	153.62
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 185 672.47		841 316.48		344 355.99	40.93	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	60 000.00				60 000.00	
	Provisions pour charges						
	Total III	60 000.00				60 000.00	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	228 713.13		393 837.42		-165 124.29	-41.93
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	11 250.00		11 525.62		-275.62	-2.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	616 548.45		631 011.66		-14 463.21	-2.29
	Dettes fiscales et sociales	250 965.41		204 402.81		46 562.60	22.78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	613 544.46		578 659.81		34 884.65	6.03	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 721 021.45		1 819 437.32		-98 415.87	-5.41
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 966 693.92		2 660 753.80		305 940.12	11.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 658 929.69 1 819 437.32

Catifié conforme à l'original
le 18/06/2025

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises				914.40		-914.40	-100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	499 472.15	3 444 778.00	3 944 250.15	3 819 288.49		124 961.66	3.27
Chiffre d'affaires NET	499 472.15	3 444 778.00	3 944 250.15	3 820 202.89		124 047.26	3.25
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			41 986.96	16 265.07		25 721.89	158.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				8 960.00		-8 960.00	-100.00
Autres produits			2 140.45	37.33		2 103.12	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 988 377.56	3 845 465.29		142 912.27	3.72
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 584 683.22	2 917 668.21		-332 984.99	-11.41
Impôts, taxes et versements assimilés			71 699.23	92 153.48		-20 454.25	-22.20
Salaires et traitements			795 114.97	694 454.65		100 660.32	14.49
Charges sociales			185 293.20	195 789.74		-10 496.54	-5.36
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 725.69	61 749.91		-9 024.22	-14.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 787.74	264.89		7 522.85	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 697 304.05	3 962 080.88		-264 776.83	-6.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			291 073.51	-116 615.59		407 689.10	349.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

Certifié conforme à l'original
de 18/06/2025

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

